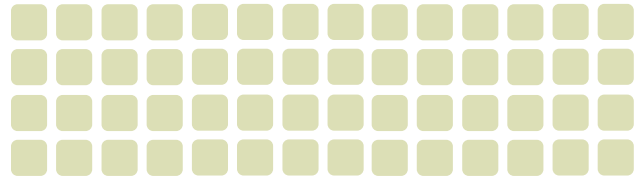


# PARCS



## UN MESSAGE DE MADAME LINDA CORMIER

La Ville de Matane vous présente la politique de l'arbre, fruit d'une démarche enclenchée par la volonté des Matanais de préserver leur patrimoine arboricole.

Le travail de recherche et de consultation qu'a effectué Jérôme Landry a servi d'amorce à cette politique. Celle-ci nous fournit maintenant les fondements de base pour répondre aux attentes de nos citoyens.

Dans notre intérêt collectif, nous devons respecter nos arbres, les protéger et soutenir leur croissance et leur multiplicité.

À titre de fiduciaire, l'administration municipale s'engage à réaliser toutes les actions nécessaires pour assurer le développement et la pérennité de notre riche patrimoine arboricole et pour faire de Matane une ville réellement verte, plus agréable et en meilleure santé.

La mairesse,  
*Linda Cormier*  
Linda Cormier



# POLITIQUE DE L'ARBRE UN OUTIL POUR TOUS

Cette politique propose une série d'outils et d'actions qui permettront à tous de contribuer à la préservation des arbres matanais.

### • Pour les citoyens (individus, entreprises, institutions ou autres)

Mieux informés sur la réglementation concernant l'abattage, les règles d'entretien des nouvelles plantations, etc. et sensibilisés à leurs responsabilités envers les arbres, les citoyens contribueront plus activement à la préservation et au développement du patrimoine arboricole de Matane.

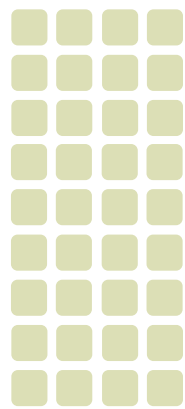
### • Pour la Ville et ses secteurs

Avec le soutien du Service de l'urbanisme, les élus et les employés municipaux pourront planifier et encadrer les interventions sur les arbres du domaine public et assurer le développement à long terme du capital arboricole.

## LA PROBLÉMATIQUE

### Différentes conditions affectent le patrimoine arboricole de la ville de Matane :

- Infestations majeures
- Blessures
- Abattages injustifiés
- Infrastructures publiques envahissantes
- Méconnaissance des arbres remarquables
- Stabilisation des berges



Service des communications, Ville de Matane, 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2  
Téléphone : 418 562-2333, télécopieur : 418 562-4869 - Site Web : [www.ville.matane.qc.ca](http://www.ville.matane.qc.ca)

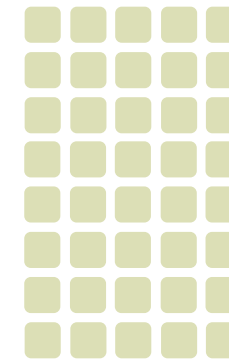
## LES REMERCIEMENTS

La politique de l'arbre est le fruit d'un travail de collaboration stimulé par l'enthousiasme de certains citoyens qui souhaitaient ardemment la mise en place de mesures favorisant la protection de notre patrimoine arboricole.

Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement MM. Denis Bond et Louis-Philippe Cusson. Leur précieuse collaboration et l'ardeur dont ils ont fait preuve ont grandement contribué à la mise en place de cette nouvelle politique. J'ai aussi grandement apprécié la confiance exprimée par les membres du conseil municipal et leur volonté de donner une place de choix aux arbres de la ville.

Les résultats de nos efforts ne se manifesteront qu'au cours des prochaines années, mais les gestes posés maintenant assureront à nos enfants et aux générations futures un héritage naturel enrichi.

Le conseiller du district numéro 1,  
Jérôme Landry



Conception Kaleidos Multimédia



LE GESTE d'un citoyen  
L'ACTION d'une population  
pour l'environnement



PARCS | POLITIQUE DE L'ARBRE



Ce document est imprimé sur du papier composé à 100 % de fibres recyclées.



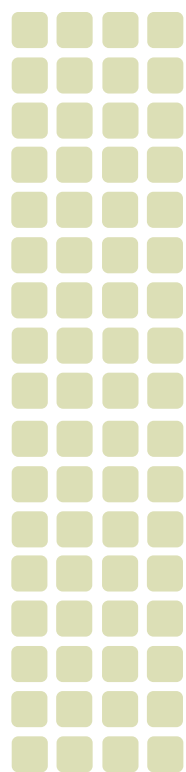
Matane... PASSION ET SAVOIR-FAIRE  
[www.environnementmatane.ca](http://www.environnementmatane.ca)

## 7 OBJECTIFS VISÉS

Sept objectifs mesurables sont proposés :

### 1. ASSURER UNE RÉGLEMENTATION EFFICACE ET DES MÉCANISMES DE SUIVI DANS LE BUT DE :

- Fournir aux citoyens et aux employés municipaux concernés des balises claires et sans équivoque, que ce soit pour la plantation ou l'abattage;
- Maintenir et développer les mécanismes d'application de la réglementation lors de la construction d'une nouvelle propriété domiciliaire, commerciale ou industrielle à l'échelle du territoire de la municipalité; pour ce faire, des ressources humaines seront affectées au suivi régulier des dossiers après l'émission des permis;
- Planifier les nouveaux développements domiciliaires, commerciaux et industriels en fonction des arbres existants dans l'espace urbain;
- Adapter la réglementation à l'égard de la plantation et de la coupe dans les secteurs ruraux, afin d'harmoniser les pratiques actuelles.



### 2. ÉLABORER UN PLAN ARBORICOLE

Un plan arboricole en deux étapes, soumis à la consultation publique, encadrera toutes les interventions relatives aux arbres publics.

- La priorité sera accordée aux arbres des rues et des parcs.
- Par la suite, le service intégrera les arbres situés près des réseaux cyclables, sur les terrains en friche, les zones commerciales et industrielles ainsi que sur les rives de la rivière Matane.

Parmi les tâches entreprises en priorité, l'équipe arboricole fera l'inventaire des arbres de Matane et élaborera un plan pluriannuel de renouvellement. Cette planification à long terme des acquisitions permettra de réaliser des économies.

### 3. CRÉER UN PROGRAMME DE RECONNAISSANCE, DE PROTECTION ET DE SENSIBILISATION

La Ville de Matane élaborera, en collaboration avec un organisme concerné, un programme municipal de reconnaissance et de protection des arbres remarquables comprenant notamment les mesures de préservation requises selon l'importance de l'arbre et sa régénération. La politique de l'arbre doit contribuer à préserver le patrimoine paysager en vue de maintenir vivante la mémoire collective.

La Ville de Matane entend aussi souligner par une mention spéciale les efforts particuliers de citoyens pour protéger ou développer le patrimoine arboricole de la ville ou pour mettre en valeur un arbre remarquable.

### 4. INFORMER ET SENSIBILISER LA POPULATION

La Ville de Matane accroîtra ses activités d'information et de sensibilisation en vue de favoriser l'adhésion de tous à la cause du développement et de la protection du patrimoine arboricole.

Elle entend donc accroître la visibilité des interventions exemplaires et mettre à profit la connaissance et la vigilance des citoyens pour préserver ses arbres.

La Ville rappellera aux citoyens leurs propres responsabilités à l'égard des arbres et leur fournira d'autres informations sur la mise en œuvre de la politique de l'arbre par l'intermédiaire de publications ainsi que par son site Web.

### 5. AMÉNAGER UNE PÉPINIÈRE EN PARTENARIAT

La pépinière de la Ville de Matane pourrait fournir aux institutions publiques et aux terrains de la ville de Matane des arbres de qualité supérieure, adaptés aux conditions urbaines, à un coût économique.

Les citoyens pourront contribuer au développement et au peuplement de cette pépinière par des dons en temps et en espèces arboricoles. Les entreprises pourront aussi contribuer au projet sous forme d'échange.

### 6. RENFORCER L'ÉQUIPE ARBORICOLE

L'équipe de jardiniers pourra bénéficier d'un programme de formation continue afin de poursuivre l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences.

L'acquisition d'équipement spécialisé est envisagée.

### 7. STABILISER LES BERGES PAR DES MESURES MIXTES

Les berges de notre ville subissent d'intenses agressions lors de périodes de crue et de haute-marée.

Dans le cadre de la politique de l'arbre, la Ville propose d'appliquer, lorsque cela est possible, des mesures de stabilisation mixte, c'est-à-dire une combinaison de matériaux inertes et de végétaux.



#### Note

Ce dépliant résume l'essentiel de la politique de l'arbre que le conseil municipal a adoptée le 7 avril 2008. En cas de disparité entre le contenu du présent document et la politique intégrale, cette dernière prévaut. La version complète de la politique peut être consultée sur le microsite de l'environnement de la Ville [www.environnementmatane.ca](http://www.environnementmatane.ca) sous l'onglet « Parcs », ainsi que dans la section « Communiqués et Publications » du site Web de la Ville de Matane : [www.ville.matane.qc.ca/politiques\\_municipales.html](http://www.ville.matane.qc.ca/politiques_municipales.html).